

Communiqué de presse Kokopelli :

De la prose de la Fédération et du Groupement des industriels de la semence

En réponse aux différents communiqués du GNIS et de la FNPSPF, au simple fait de ne pas valider : « Qui ne dit mot, consent ».

Nous sommes surpris, à la lecture d'un communiqué d'une structure d'état (GNIS), d'un tel ton, d'un tel manquement de réserve.

Nous avons compris de longue date les procédés de nos détracteurs : nous épuiser physiquement et financièrement, faute de pouvoir prouver leurs allégations. Tout en lassant les journalistes par une guerre de communiqués : trop d'info tue l'info.

Le monde médiatique a pris conscience des enjeux de la diversité biologique cultivée : la maîtrise de l'alimentation conduit à la maîtrise de l'humanité. La politique actuelle du GNIS et de la FNPSPF est d'inonder, grâce à leurs moyens financiers considérables, leurs staffs de chargés de mission et directeurs de communication, les rédactions d'affirmations mensongères. De noyer les vraies infos dans des pseudos analyses juridiques, biologiques et financières. L'essentiel étant qu'elles soient assez rébarbatives pour provoquer le désintérêt. Le jour où il y aura une information capitale, elle passera à l'as par phénomène de ras le bol...

Nous avons compris cette stratégie de dilution de l'info et n'entrerons pas dans ce jeu. Nous avons répondu en partie, lors de notre conférence de presse aux journalistes qui avaient choisi de venir écouter une vraie proposition de réponse aux enjeux futurs. Le rapport du GIEC et autre ONU de l'environnement ne sont que la sempiternelle dénonciation-constatation d'un échec. Kokopelli comme toujours est dans la construction cohérente et transmissible.

A la lecture et à la comparaison des deux communiqués, nous ne pouvons que rester perplexes : comment deux structures qui cosignent des mêmes engagements peuvent tenir des propos aussi opposés ? :

- Pour le GNIS, l'inscription « est gratuite », pour la FNPSPF, l'inscription est à « frais d'inscription réduits ». En vérité, elle est de 242 €.

- Kokopelli a été condamné pour « vente de semences de variétés non conformes ». Le compte rendu du tribunal dit : « d'avoir commercialisé des semences de variétés non inscrites ». Un directeur de communication ne peut pas faire involontairement la confusion entre non conforme et non autorisé... Le GNIS abuse le lecteur.

- D'après le GNIS, encore, Kokopelli refuse d'inscrire « sur la liste amateur ». La liste sur laquelle Kokopelli a demandé à inscrire (comme le préconise la directive européenne) est une **liste de conservation**. Là encore, un directeur de communication ne peut faire la confusion : il y a de nouveau détournement de la vérité et tentative d'intoxication.

Le GNIS se considère comme victime de la commission européenne ! Le GNIS représente la première structure mondiale de semence potagère. Ses attributions sont « d'être force de proposition » : quand on a les compétences et les moyens financiers, ne pas faire avancer un dossier, c'est de l'immobilisme calculé et cette pratique maintient Kokopelli dans l'illégalité.

Kokopelli vend des variétés américaines : Ah le grand Satan ! en toutes lettres, en quatrième de couverture, sur l'ouvrage de Dominique Guillet, est annoncée la « **collection planétaire** de 2700 variétés et espèces » de Kokopelli. On ne peut pas être plus honnête. Que seraient nos assiettes et notre culture, si nous n'avions pas toutes les variétés amérindiennes ramenées depuis le 16^{ème} siècle ?

Le GNIS et la FNPSPF, par le biais de leurs adhérents, protègent la biodiversité : il est facile de comprendre que ces structures « protègent » **à leur seul profit** des variétés anciennes qui sont pourtant un patrimoine commun. En bon français, c'est du pillage et de la séquestration. Kokopelli tient à disposition de qui en a besoin plus de 1600 variétés, réellement distinctes et reproductibles : Kokopelli est donc bien « le plus grand réservoir génétique français », comme l'écrit le GNIS. En oubliant sciemment de préciser que nous avons écrit : « accessible à tous ». Sortir une phrase de son contexte, ou l'amputer d'une partie de sa signification est indigne d'un directeur des relations extérieures. Ces procédés sont d'un autre temps, dériveraient-ils de la propagande la plus sordide qui avait cours au temps de la création du GNIS ?

La FNPSPF se gausse de « 100.000 variétés de légumes sont préservées dans les conservatoires ». Ces pauvres variétés sont donc tellement malades qu'elles ne peuvent être maintenues que sous appertisation ? Tout comme il a été dénoncé pour les affirmations du GNIS, ces variétés ont été privatisées à 80%, puisque seulement 19.000 d'entre elles sont disponibles au catalogue européen. Ces « collections » sont donc l'équivalent de nos musées : vous pouvez voir, mais il est interdit de toucher ! **Le vivant est bien séquestré**, sauf pour construire des clones. Ces **hybrides** sont, comme le dit la FNPSPF, **non reproductibles** à l'identique « l'amateur qui ressemerait (ces hybrides) auraient à la fois des fruits moyens, gros ou petits ». Vous avez dit DHS ? Comme respect du catalogue, on croit rêver ! Avec une variété ancienne, vous récolterez des fruits semblables tous les ans, pendant des générations.

Par contre, nous sommes entièrement d'accord avec l'affirmation de la FNPSPF, quant aux qualités des « semences **non hybrides**. Ces dernières étant plébiscitées par les utilisateurs pour leurs qualités particulières : **meilleure résistance** aux agressions, **rendements supérieurs**, **régularité** des fruits... », nous ajouterons : **reproductibles**.

La seule justification des hybrides est donc comme nous le dénonçons depuis longtemps, d'engraisser les multinationales de la semence et d'inféoder le jardinier, le paysan à la réacquisition de sa semence. Ecrit par la fédération représentant les multinationales de l'agrototoxicité, ça a le mérite d'être plus clair... et incontestable !

En résumé et contrairement à toutes les affirmations dont le caractère péremptoire ne les rend pas pour autant crédibles ; le **catalogue** que veulent maintenir le GNIS et la FNPSPF a pour seul but de **créer et maintenir un marché captif** de semences stériles, au profit de quelques-uns. Le but sera totalement atteint lorsque le catalogue sera entièrement OGM. L'association Kokopelli œuvre, à l'opposé de cette volonté despotique, en permettant à chacun d'accéder à des semences de vie transmissibles et reproductibles sur le long terme. Il est logique, dans notre société actuelle, que des structures mortifères nuisent à une association défendant les sciences de la vie, pour les vivants.

En l'état actuel des choses, force est de constater que le GNIS, la FNPSPF, le GEVES, le CTPS défendent les finances, alors que Kokopelli défend les semences.

La sagesse populaire dit : « là où pousse le poison, pousse l'antidote », le bon sens des semences de pays ?

Comme nous l'avons écrit d'entrée en matière, nous ne pouvons décortiquer ici l'ensemble des travestissements et approximations commises par le GNIS et la fédération des industriels de la semence, ne serait-ce que par simple respect de nos lecteurs. Pour les plus motivés d'entre vous, une analyse détaillée et argumentée est disponible sur le site de l'association Kokopelli :

http://www.kokopelli.asso.fr/actu/new_news.cgi?id_news=83

Vous pourrez y consulter toutes les pièces qui apportent les preuves de nos affirmations et qui révèlent les libertés prises par le GNIS et la FNPSPF, avec la vérité.

Par ailleurs, Mrs Gracien (directeur du GNIS) et Bosc (directeur FNPS) ont été invités à notre conférence de presse. M. Gracien a aimablement décliné l'invitation. M. Bosc n'a pas cru devoir répondre. Le dédain est le plus grand des mépris : en refusant d'échanger leurs points de vue et les nôtres devant les journalistes, Mrs Gracien et Bosc méprisent la vérité.

Pour conclure, M. Bosc, lors d'une émission sur France Inter laissait entendre que Kokopelli était une association libérale ! Comme dans les plantes, la racine est déterminante ! Kokopelli oeuvrant pour l'autodétermination semencière des générations à venir et l'autogestion de notre patrimoine génétique pour ces mêmes générations, est assurément une association **libéra(le)trice** des semences et de l'humus.

Notre campagne M.A.I.S. 2007 contre les chimères génétiques.

Nous sommes très heureux d'annoncer le lancement de notre campagne M.A.I.S. (**Mensonges Avérés de l'Industrie Semencière**) qui contribuera, grâce aux semences reproductibles de l'Association Kokopelli, aidée par un engagement citoyen, à dénoncer les contaminations transgéniques, dont se rendent coupables les toxisemenciers et l'état français.

Nous distribuerons au printemps des sachets de semences de maïs doux. Nous convions les jardiniers à les cultiver en leur jardin, à les savourer **et à garder une poignée de grains secs afin de l'envoyer, à l'automne, au Ministère de l'Agriculture et d'en demander une analyse de non-contamination génétique.**

Invitez vos ami(e)s jardiniers et jardinières à participer à cette campagne constructive d'éradication des chimères génétiques. Nous sommes sûrs que le Ministère de l'Agriculture apprécierait grandement de recevoir quelques dizaines de milliers d'échantillons de semences de maïs doux de variétés anciennes. Nous préciserons les modalités techniques de cette campagne dans les semaines à venir.

Nos remerciements particuliers à Corinne Lepage (présidente Cap 21 et présidentiable), à Alain Passard (chef de l'Arpège) et à Pierre Rabhi pour leur très précieuse contribution, lors de notre conférence de presse. Merci à toutes et tous les journalistes présents ou relayant nos informations, pour leur aide indispensable.

[Kokopelli. 7 février 2007.](#)

Contact : JACQUIN-PORRETAZ Raoul
04-67-97-50-18 raoul@kokopelli.asso.fr

Association KOKOPELLI
P.I.S.T Oasis Impasse des Palmiers – 30319- ALES cedex
Tél : 04-66-30-64-91 ou 04-66-30-00-55 / Fax : 04-66-30-61-21
E-mail : semences@kokopelli.asso.fr Site web : www.kokopelli.asso.fr